



Nom du parcours : **La Chapelle Hermier - Aizenay**

N° homologation :

Société organisatrice : **V.C.C. Section Cyclotourisme**

Nom du responsable : **DENIAUD Christophe**

Adresse du responsable : **11, Impasse des Peupliers 85300 Froidfond**

Tél.: 02 51 68 04 00 & 06 88 97 41 51

Site V.C.C.Cyclo:

<http://veloclubchallandais.fr>

Lieu de départ : **Salle de réunion Pierre de Coubertin 85300 CHALLANS**

Code ACP

85-2813

Ligue :

Pays de Loire

Brevet de

75 Km

Date :

02-avr-23

e-mail:

vccyclos@gmail.com

Heure de départ :

08:00

LOCALITES	Carte MICHELIN		Numéro de Route	KM PARTIEL	KM TOTAL	Altitude mètre	CONTROLES	
	N°	Pli N°					Ouverture	Fermeture
Challans Salle Pierre de Coubertin			D69	0,00			8:00	9:00
Rue Newton - Bd Schweitzer			D1753/VC	1,00	1,00			
Route de commequiers			VC/D754	1,00	2,00			
Commequiers			VC	9,00	11,00			
Saint Maixent sur Vie			D94	3,00	14,00			
Saint Révérend			D94/VC	5,00	19,00			
L'Aiguillon sur Vie			D42	3,50	22,50			
La Faverie			D42	6,50	29,00			
La Chapelle Hermier			D42	2,50	31,50			
Martinet			D55	4,00	35,50			
Aizenay			D978	9,50	45,00		9:19	11:15
La Chapelle Palluau			D978	5,50	50,50			
Palluau			D2	2,50	53,00			
Saint Christophe du Ligneron			D2C / VC	11,00	64,00			
Route des grandes vallées (ancienne route de la Roche)			VC	1,50	65,50			
Route du Risque tout			VC	3,00	68,50			
La Bloire			VC	3,00	71,50			
Bd Schweitzer			D94	1,50	73,00			
Challans Salle Pierre de Coubertin				2,00	75,00		10:12	12:50
Cloture à : 14 h 13								

OBSERVATIONS

Ce brevet n'est pas une compétition, le parcours proposé est effectué sur route ouverte à la circulation

Le fait de s'inscrire à ce brevet implique pour chaque participant :

De se conformer au Code de la route tant le vélo, que le comportement du pilote

De respecter la nature , l'environnement et de faire preuve de savoir vivre et de savoir être

D'avoir une responsabilité civile, licence de sa fédération, ou une assurance personnelle .

De porter un casque(fortement recommandé)

D'avoir conscience de sa forme et de sa capacité à réaliser le parcours sur lequel il s'engage.

L'objectif est de rallier Challans dans les délais .

D'accepter l'utilisation de son image, photos, film ou tout autre support de communication .

En cas de refus, le ou la participant (e), le spécifiera par écrit en même temps que son inscription .

En toutes circonstances chaque participant(e) veillera à respecter les principes de sécurité à vélo.

De nuit, le gilet de sécurité est obligatoire et devra être présenté au contrôleur,

ainsi qu'un éclairage avant arrière approprié avec des piles de rechange

No d'urgence européens : 112 Pompiers : 18 Gendarmerie, Police : 17 Samu : 15

Assurance Organisateur: AXA N° Contrat : 10750337004